

procéder ainsi que nous ne le sommes à présent, et nous en aurions donc manqué l'occasion.

Je me suis demandé, monsieur l'Orateur, surtout lorsque j'écoutais, cet après-midi, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson), si d'autres éprouvaient la même réaction que moi lorsqu'ils se sont rendus compte de l'importance véritable du changement dans les rapports internationaux qui s'est produit au cours de ma génération.

Je puis me rappeler qu'aux jours qui ont précédé 1914, il y avait, dans le monde, des pays dont certains n'étaient que des puissances de second plan, mais qui étaient, cependant, en mesure de poursuivre une politique extérieure plutôt indépendante, d'assez vaste portée, parce qu'ils savaient habilement affaiblir ou renforcer le pouvoir d'un certain bloc de puissances. C'est par l'habileté qui leur permettait de renverser ou de maintenir l'équilibre délicat des puissances, que ces pays, situés pour la plupart en Europe, pouvaient alors poursuivre une politique extérieure relativement indépendante. A cette époque-là, un débat comme celui qui a lieu ce soir aurait porté principalement j'imagine, dans le parlement de n'importe laquelle de ces nations, sur la politique étrangère même du pays intéressé, sur les mesures qu'il allait prendre et sur l'attitude indépendante qu'il allait adopter.

Ce monde s'est écroulé quand les Allemands ont envahi la Belgique en 1914. Aujourd'hui la situation est tout différente, tellement différente que, pour discuter avec quelque sens pratique la politique étrangère du Canada, il nous faut effectivement débattre non pas notre propre politique étrangère mais celles des deux blocs puissants qui se partagent le monde. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a bien fait ressortir ce fait cet après-midi en consacrant une large part de son discours à la discussion, à l'inter-

prétation et, je dirais, à la dissection de la politique étrangère de notre puissant voisin du Sud.

On pourrait dire avec raison que, dans ces circonstances, la politique étrangère d'une nation comme le Canada doit non seulement tenir compte de la politique étrangère recon nue de notre puissant allié et de celle de notre puissant adversaire mais doit aussi, dans la pleine mesure possible, consister en une dissection et une analyse des affaires intérieures des pays d'où cette politique étrangère émane.

On peut dire, je crois, que les deux discours que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a prononcés récemment aux États-Unis et qu'il a évoqués cet après-midi, ont été accueillis avec un soupir de soulagement par tous les Canadiens intelligents. Il y en a parmi nous qui diront sans doute que ces paroles ont été prononcées un peu tard. Il y en a parmi nous qui ont peut-être estimé qu'il aurait dû appuyer davantage sur la question, mais il reste qu'en général les Canadiens intelligents ont accueilli ces propos avec soulagement, constatant enfin que le gouvernement du Canada s'apprêtait à faire la seule chose possible dans la conjoncture actuelle c'est-à-dire tenter d'influer sur la politique intérieure des États-Unis et partant, sa politique extérieure.

Monsieur l'Orateur, comme il est dix heures, je propose le renvoi de la discussion à une séance ultérieure.

(Sur la motion de M. Cameron (Nanaïmo) la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Harris: Quand nous aurons terminé ce débat, demain, nous passerons au Code criminel.

(A dix heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)